



Chargés de recherche, nouvelle grille

jeudi 21 décembre 2017, par [Bariaud](#)

La CGT-INRA rend public le courrier qu'elle vient d'adresser à Monsieur P. Mauguin, Président Directeur Général de l'INRA, et appelle les personnels à affirmer avec elle les revendications présentées

Monsieur le Président Directeur Général,

Au Comité Technique du 28 novembre dernier, suite à notre demande de négociation pour l'application aux chercheurs de l'INRA de la nouvelle grille issue du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR), comprenant notamment l'accès au grade de CR Hors Classe, vous nous avez annoncé la constitution d'un groupe de travail devant débattre de cette question.

Le diaporama que vous nous aviez fait parvenir en amont indiquait entre autres :

- Votre conception de la carrière des chercheurs, qui est que l'accès au corps des DR ne serait désormais possible que pour les collègues qui occupent des fonctions de management.
- La création d'un groupe de travail, dont la composition préétablie devait comporter 1 représentant par organisation syndicale (soit 4 seulement au total) et 11 représentants de l'administration impliqués dans les CSS, l'évaluation, la direction d'un département ou encore la DRH. Vous fixiez également les dates de réunion de ce groupe, sans concertation préalable de toutes les parties. Pourquoi refusez-vous une véritable négociation ? La carrière des CR est pourtant une question brûlante aujourd'hui dans notre institut où plus du tiers des CR plafonne sans espoir d'amélioration salariale jusqu'à la retraite. Ces carrières au rabais sont un repoussoir pour les jeunes scientifiques.

Les élus CGT-INRA vous ont répondu que notre organisation syndicale ne participerait pas à ce groupe de travail, et que la CGT-INRA vous ferait part de son analyse de cette nouvelle grille et des revendications qu'elle défend pour les chercheurs de l'Institut.

Nous le faisons aujourd'hui par cette lettre ouverte où nous entendons au préalable expliquer publiquement à nos collègues pourquoi nous ne participerons pas à ce groupe de travail.

Nous n'irons pas, car le cadre fixé ne répond pas à notre demande. Nous vous avons demandé dès le mois de juin une négociation, pas un groupe soi-disant "technique" constitué sur la base des conclusions de la seule Direction Générale, ou celles de la Direction à l'évaluation, ce qui revient au même. Autant notre organisation entend utiliser le temps de ses militants pour négocier au profit des collègues que nous représentons, autant nous refusons collectivement de gaspiller ce temps dans des réunions où le cadre fixé par vous seul, conformément à ce qu'il est d'usage de nommer le "dialogue social", impose de ne discuter que sur ce que vous proposez. En l'occurrence, ce que vous proposez pour ce groupe, c'est de cadrer ses discussions sur la "bonne méthode" d'évaluation des CR, évaluation d'où découlerait tout leur déroulement de carrière.

Nous ne partageons ni l'objectif, ni la méthode. C'est pourquoi notre organisation et ses élus au CT et dans les CAP des chercheurs de l'INRA, ne seront aucunement engagés par les conclusions ou propositions de ce groupe de travail.

A l'opposé, et en toute indépendance, nous vous adressons notre conception de ce que devrait être le déroulé normal d'une carrière de chercheur, et nos propositions pour un déroulement acceptable, sans blocage, et pour une gestion nationale des corps de CR et de DR ne laissant pas toute la place à une évaluation qui ne tient compte ni des conditions, ni de la variété de l'exercice des fonctions de chercheur à l'Inra, ni de l'ancienneté. L'évaluation, aussi objective puisse-t-elle se prétendre, ne peut être équitable

dans la reconnaissance de « mérites » individuels, fortement dépendants du travail collectif et des moyens alloués. Elle doit rester une évaluation-conseil et ne pas être déterminante dans la progression des carrières.

Voici les revendications que nous appelons nos collègues à affirmer, avec nous, en votre direction :

- L'avancement à la Hors Classe doit être considéré comme une progression de carrière normale pour les CRNO.
- Ainsi, l'avis des CSS pour le passage en CRHC ne doit valider que l'avancée correcte du travail du chercheur (sans exigence exceptionnelle), et doit pouvoir être complété par l'avis de la CAP des CR, prenant notamment en compte les disparités de moyens accordés aux CR.
- Nous demandons qu'un maximum de CRNO promouvables accède à la Hors Classe dès 2017. Ce qui implique, en plus d'une campagne d'avancement au titre de 2018, l'ouverture d'une campagne d'avancement dès le début de 2018, pour des avancements rétroactifs au 1er septembre 2017 (date de mise en application de la nouvelle grille des CR). Plus de 600 CRNO (soit plus de 70% des ex-CR1), peuvent prétendre à la HC ! Pour cela nous revendiquons, pour les chercheurs comme pour les ITA, qu'un flux de 20% des promouvables accède au grade supérieur à chaque campagne d'avancement.
- De plus nous demandons pour la première campagne un flux supérieur à 20%, afin de permettre aux ex-CR1 bloqués au dernier échelon depuis plus de 4 ans d'en bénéficier en priorité (actuellement 242 CRNO, soit 28% des ex-CR1, plafonnent au dernier échelon). Il y a urgence à redonner des perspectives de progression de carrière à ces collègues. A terme, tous les CRNO doivent pouvoir accéder à la Hors Classe, et nous combattons tout contingentement, statutaire ou budgétaire.
- La CGT-INRA réaffirme que le déroulement de carrière logique d'un Chargé de Recherche est d'accéder au corps des Directeurs de Recherche. L'absence de fonctions managériales dans le parcours scientifique d'un CR ne doit pas constituer un frein rédhibitoire à cet accès. Nous refuserons que la Hors Classe soit considérée comme une voie de garage pour les CR non managers, ou à l'inverse comme une antichambre de pré-sélection des leaders pour accéder au corps des DR.
- Nous continuons de revendiquer un recrutement de CR au plus près de la thèse, malgré la suppression du grade de CR2, pour éviter la surenchère des stages postdoctoraux et la précarité qui y est associée, véritable repoussoir pour les carrières scientifiques.

Et toujours, nous refusons le principe inique de la Prime d'Excellence Scientifique, rebaptisée Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR : 1,2 M€ distribués à 169 chercheurs en 2016). Les primes individualisées reposent sur des critères qui ne peuvent être justes et oublient que la recherche est un travail d'équipe.

Nous vous informons en conclusion que nous invitons nos collègues à signer la pétition ainsi formulée « Nous soussignés soutenons ces revendications et exigeons une véritable négociation sur ces points entre la DG de l'INRA et toutes les organisations syndicales de l'INRA ».

[Télécharger la pétition.](#)